

PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE

LES ESPACES LITTORAUX REMARQUABLES DEPARTEMENT DE L'ILLE-ET-VILAINE



Protection et Gestion

Document de travail





ETAT des INFORMATIONS et des REFLEXIONS

Nom du site	Qualité et spécificité	Nature du site (L. 146.6 / R. 146.1)	Etat et usages du site	Situation foncière	Vocation	Gestion
1 - Saint-Buc - Tourmales	<u>Intérêt paysager</u> <u>remarquable</u> : falaise et vallée boisées, lande haute <u>Intérêt culturel</u> : ruine du moulin à marées de la Herviais	Falaise et lande côtière(a) Boisements (b) Partie naturelle de l'estuaire (d) Partie naturelle du site classé (g)	Agriculture	Boisement en aval de la Chapelle Saint-Buc (vallée : 22 236 m ² + fosse morte : 3 406 m ²) acquis par le Département	Agriculture Maintien et extension des boisements	
2 - Le Rivage	<u>Intérêt paysager</u> <u>remarquable</u> : basse falaise, parcellaire à demi ouvert, haies basses	Falaise (a) Partie naturelle de l'estuaire (d) Partie naturelle du site classé (g)	Agriculture en déclin	Parcelles entre l'hospice et la côte (Le Rivage : 1 941 m ²) acquise par le Département, et zone autour du Rivage acquise par la commune	Maintien d'un paysage ouvert Maintien des boisements	
3 - Pointe de Garel - Pointe du Ton	<u>Intérêt paysager</u> <u>remarquable</u>	Falaise et fourré littoral (a) Boisement (b) Partie naturelle de l'estuaire (d) Partie naturelle du site classé (g)	Agriculture en déclin	Zone de préemption Sud de la Pointe du Crapaud (11 500 m ²) et Ouest de la Pointe du Ton (6 000 m ²) acquis par le Département	Maintien d'un paysage ouvert Maintien des boisements	
4 - Pointe des Hures	<u>Intérêt paysager</u> <u>remarquable</u> : falaises boisées, caps, bois feuillus sur pente, jardins avec pins	Falaise (a) Boisement (b) Partie naturelle de l'estuaire (d) Partie naturelle du site classé (g)	Agriculture Haies bocagères	Zone de préemption Pointe des Hures (9 155 m ²) acquis par le Département et la commune	Agriculture sur le plateau Maintien des boisements	
5 - Grève du Marais (*)	<u>Intérêt écologique très fort</u> : marais, côte rocheuse et vasière végétation à caractère sauvâtre; algues brunes Ria Houssaye : relais entre flores terrestre et halophile Gisement naturel d'huîtres <u>Intérêt ornithologique</u> sur les vasières	Estran (a) Partie naturelle de l'estuaire (d) Vasière et marais (e) Concentration naturelle d'espèces animales et végétales (f) Partie naturelle du site classé (g) - pour partie -	Plage au Nord-Est surfréquentée Chantier naval	Zone de préemption Domaine Public Maritime	Maintien de l'espace naturel	Organisation de la fréquentation sur la plage Restreindre l'empiètement du chantier sur DPM

(*) site pluricommunal



LEGENDE

-  Domaine terrestre
-  Domaine maritime
- Limite du territoire communal au sein d'un site s'étendant sur plusieurs communes
- Limite de site
- Ⓢ N° de site

